

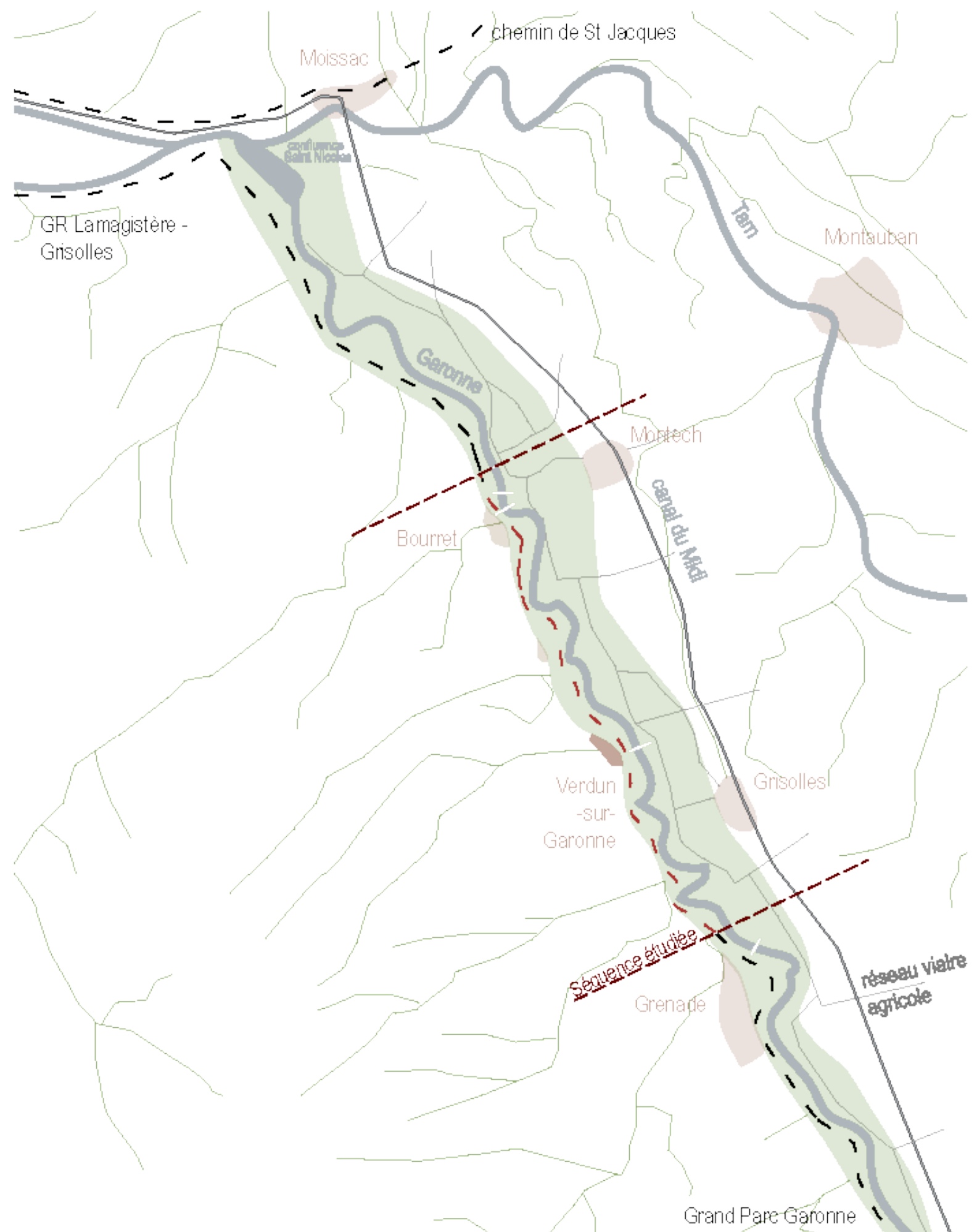
LA PLAINE GARONNAISE

vers une revalorisation de ses paysages

En 1998, le conseil général d'Occitanie a souhaité que soit aménagé et géré un réseau de sites présentant un intérêt écologique (faunistique et floristique), patrimonial et paysager. Dans ce cadre, depuis 2005, conformément à ce que prévoit la réglementation, la taxe des Espaces Naturels Sensible a été instaurée. Elle est exclusivement dédiée au financement de la politique des ENS, mais aussi aux sentiers de randonnée, à l'entretien des cours d'eau, etc.

Sur le corridor Garonnais, un maillage de sites présentant une grande richesse environnementale ont été pris en compte : le site de Mauvers-les-Bordes à Grisolles, l'île de Labreille à Verdun-sur-Garonne, l'îlot de St Cassian à Mas-Grenier, le site de l'Espinassié à Bourret/Montech, la plaine alluviale d'Escatalens, les bords de Garonne (entre lacs de Monestié et de Trescasses) à Castelsarrasin. Par ailleurs, un projet de sentier Garonne reliant les deux extrémités du département est en cours.

La plaine Garonnaise est le centre de la vallée de la Garonne. Espace soumis aux aléas et aux changements du cours du fleuve, la plaine représente une grande part de l'identité du paysage du Tarn-et-Garonne (grande variété de production arboricole, etc.). Autour de cette vallée dissymétrique et afin de développer des activités en lien avec le fleuve, se sont installés différentes villes, dans des rapports différents à la plaine d'une rive à l'autre. Ce paysage apparaît peu accessible par les habitants.



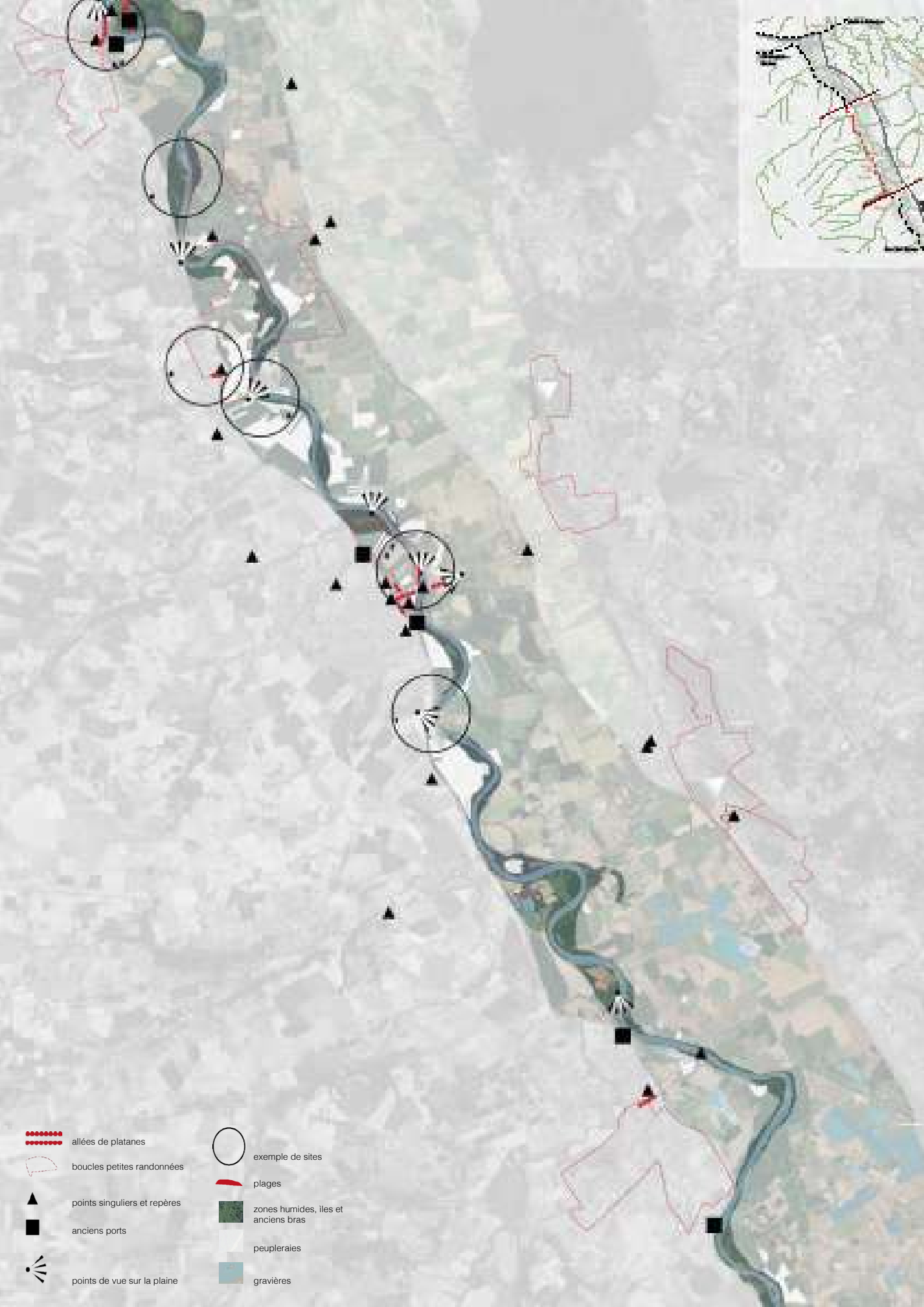
Dans la mesure où le département souhaite développer l'activité randonnée dans la plaine garonnaise dans une logique de continuité du parcours le long du fleuve, il semble important de lier cette réflexion sur le territoire verdunois avec des volontés similaires en amont et en aval. En effet, si notre étude se centre sur la liaison des territoires des terrasses du Tarn-et-Garonne, entre Bourret et Grisolles, nous avons tout de même défini une zone vue comme « charnière » entre ces différents grands cheminements, qui pourrait compléter ce maillage proposant un nouveau rapport au territoire.

A grande échelle, Verdun-sur-Garonne, se situe en aval de la confluence du Tarn et de la Garonne à St-Nicolas. Plusieurs grands chemins et continuités piétonnes existent dans cette région notamment une étape du chemin de St-Jacques-de-Compostelle, passant à Moissac.

Nous avons souhaité intégrer la réflexion sur la plaine Garonnaise autour de Verdun-sur-Garonne au projet de grande randonnée du département : relier Lamagistère à Grisolles par les bords du fleuve. Ce projet doit se faire entre trois étapes : Lamagistère – confluence, confluence – Bourret, Bourret – Grisolles. De plus, le territoire de Verdun-sur-Garonne est en contact direct avec la Haute-Garonne et le projet du Grand Parc Garonne (pensé jusqu'à St-Jory) et qui a pour objectif de retrouver un rapport à la Garonne continu dans ce département.

Enfin, nous avons également voulu la rapprocher de celle du Grand Parc Garonne au niveau de Saint-Jory, ainsi qu'à celle qui se développe en aval jusqu'à la confluence de Saint Nicolas de la Grave.

D'autre part, le lien du territoire des coteaux jusqu'au fleuve peut s'appuyer sur le parcours des affluents de la Garonne, la Plaine Garonnaise s'étendant au delà du seul lit majeur du fleuve. De même, la présence du Canal du Midi, important axe de mobilité douce est à prendre en considération, des liaisons sont à renforcer avec cette infrastructure support d'activités de promenade au sein de la région.



- | | | | |
|--|------------------------------|---|-------------------------------------|
|  | allées de platanes |  | exemple de sites |
|  | boucles petites randonnées |  | plages |
|  | points singuliers et repères |  | zones humides, îles et anciens bras |
|  | anciens ports |  | peupleraies |
|  | points de vue sur la plaine |  | gravières |

L'étude qui suit d'inscrit dans la démarche de se projet et dans la valorisation de ces espaces. Il s'agit par ce travail cartographique de dresser un inventaire des potentialités du site sur lesquelles s'appuyer.

Nous avons tout d'abord procédé à la description topographique du périmètre concerné. Nous avons donc commencé par identifier les éléments principaux qui composent les paysages dont il est question. Nous sommes en présence de zones humides qui se déploient sur d'anciens bras morts, de réseaux d'îles et d'îlots, de gravières, de zones boisées, avec vergers et peupleraies ainsi qu'un relief composé de hauts et bas coteaux. Ces paysages caractéristiques du territoire de la Garonne des Terrasses peuvent être mis en valeur ou réinvestis, tels que les anciennes gravières ponctuant la plaine. Nous avons également fait l'inventaire des zones humides afin de localiser celles qui pourraient poser problème en terme d'aménagement. Une cartographie des arrêtés préfectoraux de protection du biotope a également été analysée. Ces arrêtés suivent le cours de la Garonne et couvrent donc l'intégralité de la zone qui nous concerne. Ils ont pour but d'interdire toute activité qui pourrait nuire aux espèces faunistiques ou floristiques en présence.

Nous avons également fait l'inventaire des différentes boucles de randonnée existantes aux abords de la Garonne ainsi que des points de vue, bâtisses et installations présentant un intérêt touristique majeur. Dans la mesure où le département souhaite développer l'activité randonnée dans la plaine garonnaise, nous avons voulu d'une part de la rendre visible, de permettre au promeneur de retrouver son chemin avec des repères signalétiques qui peuvent être préexistants (reliefs, îles/îlot, monuments, châteaux d'eaux, silos, llées de platanes) ou aménagés (land art, panneaux avec des marques peintes). Il s'agit dans ce travail d'aménagement de la zone concernée de tenir compte des tracés de randonnée déjà existants en y incorporant plus de connexion entre les communes pour faciliter les départs de randonnée depuis ces villes. Il s'agit également de valoriser le bâti et les équipements existants, -notamment un pont- ainsi que les différents points de vue et les éléments de biodiversité qu'offre cet environnement naturel en terme d'appréhension pédagogique de la nature, tout en évitant au maximum d'impacter sur son fonctionnement interne.

Dans l'aménagement des bords de la Garonne, la première contrainte a été de limiter au maximum son artificialisation. La deuxième contrainte a été de tenir compte de l'enjeu d'inondation, avec ses possibles conséquences, comme la destruction ou l'emportement par la crue des installations. C'est la raison pour laquelle nous avons opté pour des équipements composés de matériaux naturels (graviers, bois, galets, ect) et amovibles.



Avant



Après

RENDRE VISIBLES LES POINTS DE VUE

Actuellement, non loin de l'école, tenu à l'écart de l'étalement urbain de la ville de Verdun-sur-Garonne, un chemin inachevé accessible aux voitures, longe, perché sur le haut de la terrasse, la rivière. Sur le côté se tiennent deux bâtisses désaffectées. Comme un lieu tenu secret, ce petit coin de paradis propose à celui qui ose s'y aventurer, un point de vue idyllique sur ce paysage Tarn-et-Garonnais.

Representatif de la géographie de cette partie de la plaine Garonnaise qui s'étend de Grisolles à Montech, les terrasses qui viennent se heurter au lit de la rivière offrent, entre deux haies, une incroyable vue.

En plus de proposer un point haut sur ce territoire, cet espace perché permet d'inviter le promeneur à faire une pause dans sa balade. Ici, boire un café, contempler le paysage, profiter du coucher de soleil, faire un feu de camp ou encore bivouaquer, tout semble envisageable.

Dans ce premier principe d'aménagement du territoire et d'ouverture sur le paysage fluviale nous proposons, en plus de préserver ces perchoirs, d'exploiter leur emplacement pour y développer de nouvelles activités. Inclus dans le réseaux de grandes et moyennes randonnées, ces modestes aménagements proposent ainsi de découvrir la Garonne d'un nouveau point de vue tout en ayant la possibilité de s'y installer le temps d'un verre, d'une soirée ou d'une nuit.



Avant



Après

CRÉATION D'UNE SIGNALÉTIQUE EN VILLE

Signalisation et évocation du fleuve et de ses parcours au sein des villages.

La Garonne n'est pas visible depuis tous les villages qui la bordent. Surtout en rive droite. Nous avons donc imaginé l'installation d'appels visuels dans ces centres-bourgs pour améliorer la visibilité de cet élément fluvial. Départ de randonnée, point de rendez-vous, ou simplement lieu d'information, ces aménagements urbains permettent à la fois d'évoquer un paysage voisin mais difficilement visible, et de sensibiliser les visiteurs à toutes les ressources territoriales qui l'entourent.

Ici, la place du clôt du Mas-Grenier, bordée à l'ouest par la départementale 26, a permis d'illustrer notre propos. Ayant la particularité d'être facilement accessible, c'est le lieu idéal pour installer ce petit aménagement.

Point de départ de petites ou moyennes randonnées, il évoque, par la présence des calades sa proximité avec la Garonne. Ce revêtement en galet sur lequel ruisselle la pluie, a été associé à un panneau de bois afin d'identifier la boucle en question. En plus d'être un point stratégique sur la signalisation des chemins de randonnée de la région, cette installation permet d'évoquer la présence de l'eau dans un centre bourg a fortement été lié à celle-ci, mais dans lequel aucune trace n'y subsiste. Nous avons également suggéré la mise en place d'un revêtement naturel en graviers qui couvrirait la totalité de la place en question pour uniformiser l'espace et mettre en avant ce nouveau dispositif.

Comme dans tous les principes d'aménagement qui ont été développés dans cette étude, l'utilisation de matériaux locaux tels que les graviers de Garonne ou le bois de Peuplier sont évidemment préconisés. Ils permettent non seulement la mise en place de circuits courts et une économie de moyen, mais respectent aussi l'environnement, en cas de forte crue ces éléments ne feront que retourner dans à leur milieu d'origine.



Avant



Après

IDENTIFICATION DES REPÈRES BÂTI

Dans chaque commune, dans chaque paysage, se trouvent généralement un ou plusieurs éléments identifiables sans ambiguïté et visibles de loin : monument, silo, château d'eau, relief, clocher... Ces éléments singuliers sont de véritables points de repères pour les promeneurs. Faisant références à l'histoire ou à l'utilisation actuel du territoire ils participent à son imaginaire.

Essentiels aux balisages des randonnées ils sont facilement référençables pour servir de point de départ ou d'arrivée dans les balades qui vont être développées le long de la Garonne. De même que les parcours peuvent facilement être identifiables selon leur proximité avec l'un d'entre eux : randonnée du château d'eau, balade de la reine Margot...

Une identification de ces lieux est alors nécessaire au développement des balades et connexions entre la Garonne et ses villages alentours.



Avant



Après

DÉFINITION DE NOUVEAUX USAGES

Les allées de platanes, dans les villages du Tarn, ont été installés au 19^{ème} siècle pour identifier les voies qui reliaient les communes aux éléments importants de la plaine :

- Château de la Reine Margaux -> ruisseau de Pontarras
- Centre ville de Bourret -> pont -> port de l'Espinassié

Aujourd'hui le gabarit de ces chemins ne permet plus le passage des voitures et les espaces ont été délaissés au profit de nouveaux aménagements routiers plus importants. Cependant, leur emplacement, en entrée et sortie de ville, est un atout majeur pour leur reconversion. En effet, leur proximité avec la Garonne et les nouvelles voies d'accès aux villages leur confère une bonne visibilité, et est une ressource pour l'aménagement de nouvelles balades le long de la Garonne.

Suite à ce constat nous proposons dans cette étude une réappropriation de ces espaces singuliers et identitaires de la plaine, par les piétons et cyclistes de la région. Ainsi ces aménagements permettront, tant aux habitants des villages de pouvoir rejoindre la plaine par des sentiers qui leurs sont réservés, qu'aux visiteurs de pouvoir rejoindre les communes établies sur les terrasses le long de la Garonne, tout en empruntant des circuits déjà existants qui sont empreints d'histoire.

Dans un second temps, de nouvelles activités pourront se développer au long de ces voies -- pic-nic, loisirs, promenades, points d'information ou de découverte -- autant d'animations qui feront revivre ces allées majestueuses.

Comme dans tous les principes d'aménagement qui ont été développés dans cette étude, l'utilisation de matériaux locaux tels que les graviers de Garonne ou le bois de Peuplier sont évidemment préconisés. Ils permettent non seulement la mise en place de circuits courts et une économie de moyen, mais respectent aussi l'environnement. En effet en cas de forte crue ces éléments ne feront que retourner dans à leur milieu d'origine.



Avant



Après

RECONVERSION DES MONUMENTS

Ce pont à haubans de la fin du XIXe siècle a récemment été fermé à la circulation en 1989 de par sa vétusté. Bien qu'il soit encore en place, deux murets de chaque côté y empêchent la circulation. Sa déconstruction n'est pas envisagée, au contraire, la municipalité de Bourret prévoit de le rénover afin de le rouvrir au public.

Nous avons choisi de mettre en avant cet élément singulier du patrimoine bâti lié à la Garonne afin de faire référence à son histoire.

Le passage des voitures pour rejoindre les deux rives ayant été dévoyé en aval, ce «Pont Gisclard» peut aisaiement être préservé pour la circulation des modes actifs, ou les randonnées et promenades, proposant ainsi un moyen de traversée la rivière et un point d'arrêt pour admirer le paysage quelques mètres au dessus de l'eau.

Deux chemins longent la Garonne depuis le centre de la commune jusqu'au pont, l'un situé au-dessus de l'autre. Le plus haut était par le passé un passage pour les voies de chemin de fer, un peu plus haut que l'ancienne route du grand gravier, moins sujet aux crues, pourrait facilement accueillir des emplacements pour le bivouac ou de petits aménagements (bancs, table de pic-nic...). Quant à l'ancienne route, étant fermée à la circulation, son nouvel aménagement permettra aux randonneurs et promeneurs de pouvoir se balader en toute sécurité.



Avant



Après

INTERVENTION PAYSAGÈRE ARTISTIQUE

L'enjeu de cette revalorisation du paysage Tarn et Garonnais est de favoriser une (re)découverte ce territoire ; en plus de développer les chemins il s'agit de connecter cette nouvelle traversée transversale avec les boucles déjà existantes des communes alentours.

Ce nouveau chemin traverse donc les villages, vergers, champs, îles et espaces naturels sauvegardés, avec pour but de faire découvrir à celui qui le pratique de nouveaux horizons. Cette diversité de paysage, agricole, hydraulique, urbain.. inspire de nombreux artistes qui, par le biais de petites interventions incite le visiteurs à s'intéresser à son environnement.

Découvrir, s'amuser, réfléchir, admirer, apprécier, revenir...

Ces petites installations artistiques, land art*, mise à la merci de la Garonne et de ces crues, ponctuent la balade, proposant une initiation nouvelle au site qui attire aussi bien les petits que les grands. De plus son aspect éphémère crée un mystère sur le renouvellement de ces espaces tout en sensibilisant le visiteur à la dureté et la dangerosité de la rivière.

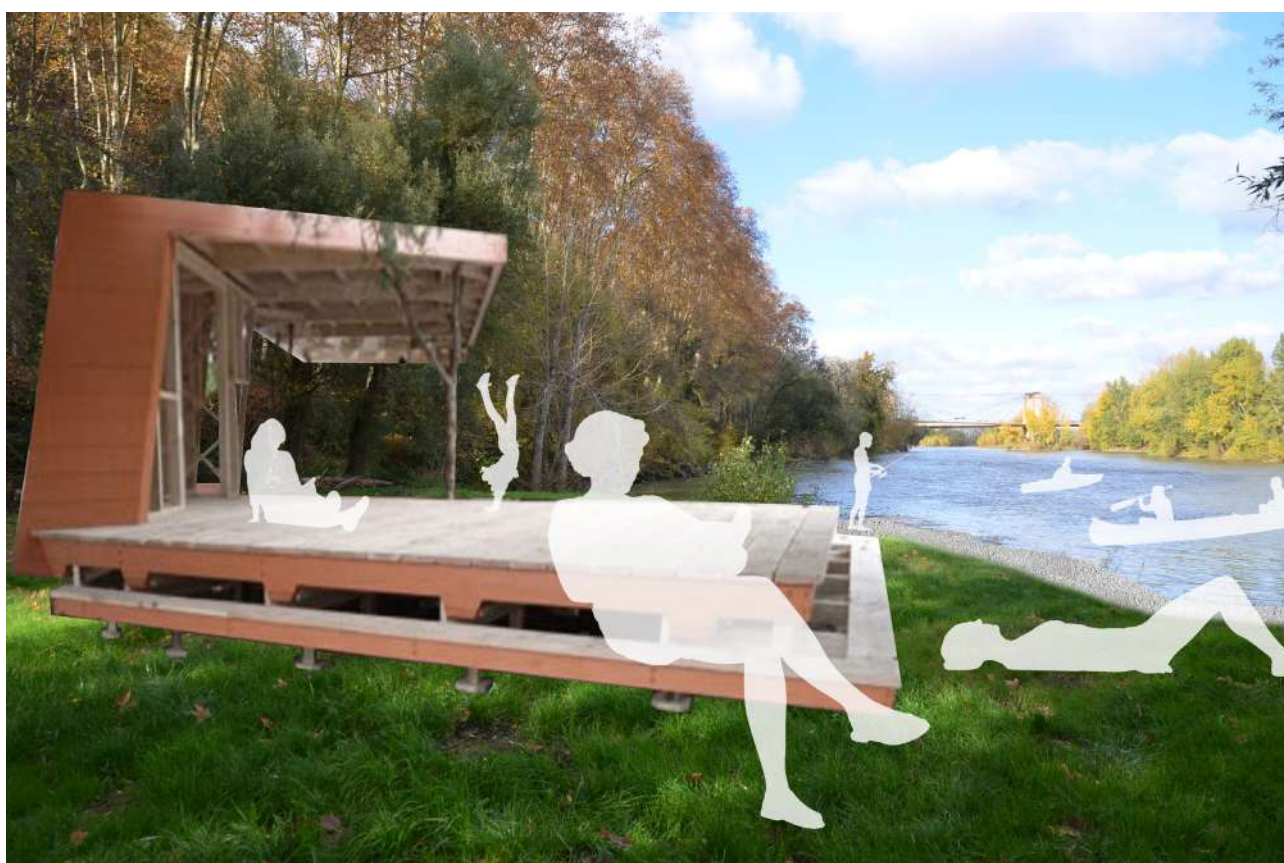
Afin de rendre accessibles ces espaces, tout en limitant l'entretien des chemins, nous suggérons la mise en place d'une gestion différenciée des tracés situés dans la plaine.

Nous souhaitons introduire dans ces nouveaux principes d'aménagement du territoire la notion de gestion différenciée qui consiste, sur un même territoire, à appliquer des 'soins' et des interventions différentes à des espaces naturels.
(voir référence en fin de notice)

**À savoir que le land art consiste à se servir d'éléments naturels afin de réaliser des œuvres d'art.*



Avant



Après

INSTALLATION ÉPHÉMÈRE POUR ACCUEILLIR DES ÉVÈNEMENTS

Les berges de la Garonne sont propices au rassemblement. Depuis longtemps les femmes se retrouvaient pour battre le linge ou pour célébrer d'heureux évènements au pied du fleuve. Aujourd'hui les villes aménagent de nouveaux espaces publics en lien direct avec cette rivière (quai de la daurade à Toulouse) ou profitent des petites plage de galets pour certains évènements (fête de la musique de Verdun-sur-Garonne).

En effet, malgré les dangers de ce cours d'eau, les habitants de cette région apprécient le fait de pouvoir se retrouver au bord de l'eau le temps d'une soirée pour admirer le paysage ou profiter d'un concert.

Avec ce petit montage nous avons souhaité montrer les possibilités d'aménagements sur les berges naturelles de la Garonne. Plage de galet ou scène éphémère, terrain de badmington ou de volley, sont autant de possibilités pour amener de l'animation dans ces espaces en bordure de fleuve.

- Aménager une berge préexistante, sans pour autant venir niveller le terrain, en y ajoutant du gravier naturel recueilli dans le fleuve de sorte à y créer une plage naturelle qui puisse accueillir des baigneurs en été.
 - Introduire une plate-forme en bois, légère et démontable, afin d'accueillir une buvette ou un concert au printemps, en été et en automne.
- Autant d'installations qui auront pour objectif d'apporter de nouveaux usages au site tout minimisant son impact.



Avant



AMÉNAGEMENT DES ACCÈS À L'EAU

Le principe que nous mettons en place ici permet de développer les échanges entre les déplacements à proximité de l'eau et sur l'eau. En continuité avec le nouveau partenariat naissant entre la ville de Verdun-sur-Garonne et la ville de Bourret pour la mise en place d'une activité aquatique (kayak) et cycliste, ce principe d'aménagement permet de lier les deux parcours en certains points.

Même s'il s'agit avant tout de permettre un accès facilité aux promeneurs à la Garonne afin de bénéficier d'un point de vue particulier à cet endroit, ce point de rencontre est avant tout un lieu en contact direct avec l'eau, là où les places de galets se font rares.

Nous avons exploité la présence d'une langue de terre déjà existante qui s'avance dans un coude de la Garonne pour dégager une vision libérée de part et d'autre sur du fleuve. Pour faciliter l'accès aux promeneurs, le sol est traité par un revêtement en graviers, carrossable, afin de laisser libre accès aux véhicules pour une éventuelle mise à l'eau.

A la belle saison nous imaginons que des installations temporaires pourraient voir le jour, comme une plate-forme permettant l'accès à l'eau dans un simple but de contemplation ou bien comme support d'activités telle que la pêche. Ce ponton permettrait également de proposer un temps d'arrêt à des parcours de kayak pouvant lier les villages entre eux par le fleuve.



LES PAYSAGES DE MARTI FRANCH

EMF est un atelier pluridisciplinaire de paysage et d'urbanisme, fondé par Marti Franch Batllori et basé à Gérone (Catalogne) qui travaille notamment ses projets sur le concept 'd'espaces et de paysages multifonctionnels'. Travaillant sur des grandes échelles de territoire, EMF propose dans de nombreux projets des méthodes d'interventions simples et liées aux spécificités écologiques des lieux de projet, aux 'potentiels du paysage'. Des principes que l'on retrouve dans leurs approches et projets (notamment celui de las veras de Girona), nous ont intéressés dans ce travail à l'échelle du territoire :

- La notion de gestion différenciée consiste, sur un même territoire, à appliquer des 'soins' et des interventions différentes à des espaces naturels. Ainsi, ce système permet, entre autres, une plus grande diversité de biodiversité et des hauteurs de végétation différentes. Selon EMF, c'est un instrument permettant de renouveler le regard et l'accès à des espaces naturels proches de la ville tout en limitant l'artificialisation des sols.

- Le principe de 'moments confettis' dans cette volonté de nouveau regard dans l'accessibilité d'espaces naturels. Il s'agit de 'tactiques permettant de multiplier l'expérience du paysage et la nouvelle expérience citoyenne en célébrant sa diversité et ses moments'. Cela se traduit, pour ponctuer le parcours, à des aménagements très modestes, des micro interventions uniques plus surprenantes (comme un mobilier ou une petite construction offrant une perspective) dans des lieux précis permettant de dévoiler de manière originale. 'Ces points rythment la découverte du 'dramatique' du lieu et le rendent mémorable'.